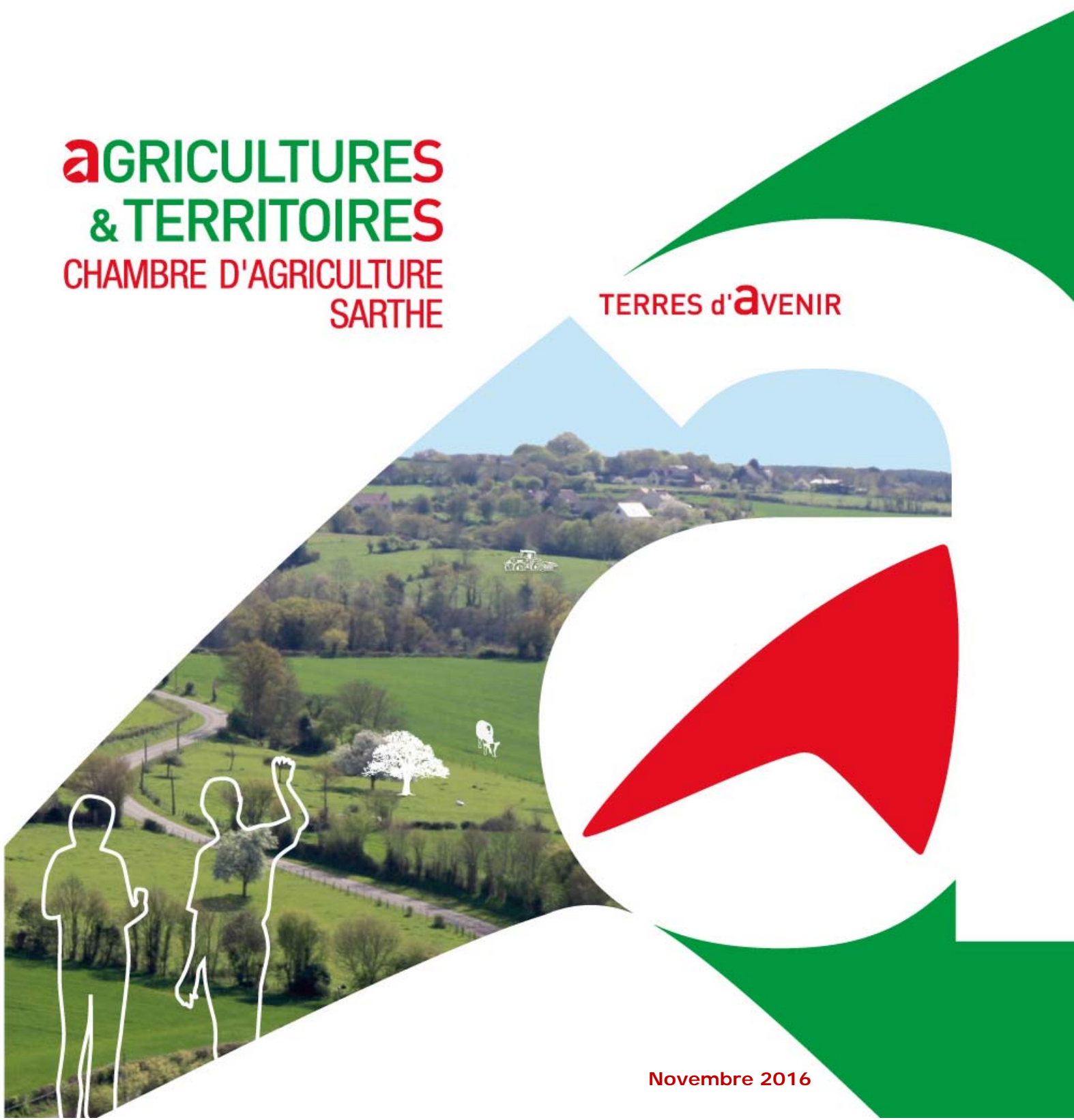


Chambre d'agriculture de la Sarthe

Le partenaire des agriculteurs et des acteurs du territoire

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SARTHE

TERRES d'**a**VENIR



Novembre 2016

Chambre d'agriculture : la force d'un réseau de proximité

Une équipe de conseillers sur votre secteur (conseil entreprise / développement territorial/agronomie) :



Bureau de Fresnay-sur-Sarthe
Tél. : 02 43 39 62 10

Bureau du Mans
Tél. : 02 43 29 24 24

Bureau de Sablé-sur-Sarthe
Tél. : 02 43 39 62 15

Bureau d'Ecommoy
Tél. : 02 43 39 61 90

Bureau de Bouloire
Tél. : 02 43 39 62 00

Accueil dans nos bureaux décentralisés
uniquement sur rendez-vous.

Une équipe de conseillers sur
votre secteur :



15, rue Jean Grémillon
72013 LE MANS Cédex 2
Tél. : 02 43 29 24 24
Fax : 02 43 29 24 25
accueil@sarthe.chambagri.fr

Notre siège est ouvert :
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et
de 13h30 à 17h30

Un Laboratoire d'analyses et
de recherche (Larca 72) :



126, route de Beaugé
72000 LE MANS
Tél. : 02 43 28 65 86
Fax : 02 43 47 02 52
larca@sarthe.chambagri.fr

Notre laboratoire est ouvert :
Du lundi au vendredi :
de 8h00 à 12h00 et
de 13h30 à 17h30

Un engagement pour la performance durable de l'agriculture et des territoires

Une assemblée représentative

La Chambre d'agriculture est administrée par une assemblée de 45 représentants, élus pour un mandat de 6 ans. **La Chambre d'agriculture a un double rôle :**

- **consultation** : principe qui légitime, oriente et met l'organisme au service de l'agriculture,
- **intervention** : principe qui crédibilise et transforme une volonté politique en réalité concrète.

Les élus de la Chambre d'agriculture se réunissent en session ordinaire 3 fois par an autour de 3 missions :

- représenter les intérêts et être la voix de l'agriculture auprès des pouvoirs publics (rôle de conseil légal défini par le code rural),
- définir et promouvoir un projet départemental en créant des services publics et contribuant à des actions de développement,
- développer le revenu des agriculteurs.



Véritable force de proposition et d'actions pour le monde agricole et rural, la Chambre d'agriculture est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics et du monde rural. Elle prend position sur toutes les grandes décisions qui concernent l'agriculture et le territoire.

La Chambre d'agriculture intervient également dans les commissions compétentes en matière d'aménagement foncier, urbanisme, affaires sanitaires et sociales, enseignement et recherche, planification et organisation économique, tourisme et habitat rural.

Un organisme de services

Pour répondre aux besoins techniques des agriculteurs et acteurs des territoires, les élus de la Chambre d'agriculture s'appuient sur l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire de 74 collaborateurs soit :

- 53 ingénieurs et techniciens,
- 15 personnels administratifs et secrétaires,
- 6 encadrants.

Votre Chambre d'agriculture est organisée en 5 domaines :

- entreprise – transmission - installation,
- élevage,
- végétal,
- territoire - environnement,
- laboratoire d'analyses.

Ces secteurs reçoivent l'appui de fonctions "support" :
administration-finances, qualité, communication-marketing

Nos domaines d'intervention

- installation/transmission,
- économie de l'entreprise agricole et stratégie des exploitations,
- économie et politique agricole commune,
- développement local, animation et suivi de projet,
- environnement et gestion des milieux,
- élevage, bâtiment,
- agronomie, productions végétales,
- qualification et formation des agriculteurs,
- territoire, aménagement, paysage, plantations (haies, arbres),
- agritourisme et communication.

Des valeurs fortes...

...des spécificités propres à notre organisme

- proximité,
- intérêt général de l'agriculture,
- innovation,
- foi dans l'avenir,
- partage • responsabilité,

- indépendance,
- expertise transversale, pluridisciplinaire et stratégique,
- capacité d'écoute (agriculteurs, collectivités, sociétés) et maîtrise des sujets de fond (protection des sols et des eaux, enjeux sociétaux...),
- crédibilité : confiance accordée au professionnalisme de l'action menée.



Un savoir-faire au service de la réussite technique et économique des agriculteurs

Entreprise

Tél. : 02 43 29 24 02

- centre de formalité des entreprises,
- études de projets (investissement, association, diversification), suivi JA,
- agriculture biologique : appui et références techniques (conversion, production),
- agriculture écologiquement intensive.

Transmission - installation

Tél. : 02 43 29 24 02

- études d'installation (pré-étude, PE, avenant),
- repérage des exploitations à transmettre, entretien et diagnostic transmission,
- accompagnement des jeunes en recherche d'exploitation et des futurs cédants en recherche de repreneurs ou d'associés (Répertoire Départ Installation),
- parcours à l'installation (PPP, SPI), stages d'application en exploitation agricole, stages de parrainage,
- accompagnement pour les aides à l'installation et à la transmission.

Formation

Tél. : 02 43 29 24 44

- organisation/animation de formations continues,
- information et orientation sur les formations agricoles,

Elevage

Tél. : 02 43 29 24 30

- conseil spécialisé pour chacune des filières,
- bâtiments d'élevage : conseil en aménagement et construction, réalisation de dossiers (permis de construire, installations classées) et des plans, géobiologie,
- gestion des effluents,
- nutrition animale,
- contrôle de performances bovin et ovin,
- références techniques et économiques : enquête avicole, fermes de références...

Végétal

Tél. : 02 43 29 24 16

- agronomie, grandes cultures : prestations pour définir vos itinéraires culturaux (Cap'Agro, Prest'Agro), conseils sur l'état de vos cultures (Fil'Agro), irrigation (Inf'Eau), conseils phytosanitaires,
- gestion de la fertilisation : Mes P@rcelles, Mes Reliqu@ts +, plan d'épandage...
- prairies : gestion et valorisation des prairies,
- écofito : réseaux de fermes de références (DEPHY), SBT, Certiphyto,
- sol : expertise vie du sol, techniques culturales.

Territoire

Tél. : 02 43 29 24 45

- urbanisme, aménagement : aide aux agriculteurs pour les procédures d'urbanisme : PLU, passage d'ouvrage (canalisations, infrastructures),
- développement territorial : animation GDA et groupes techniques, conseils techniques, accompagnement de projets innovants.
- forêt-bois-bocage-paysage : conseil et appui technique pour la valorisation du bois et la plantation (haies, arbres), insertion paysagère, agroforesterie, diagnostic bocager territorial,
- énergie : économies d'énergie et énergies renouvelables sur l'exploitation,
- marchés, produits de proximité : vente directe, circuits courts, agritourisme,
- géomatique et cartographie : étude cartographique, repérage des sièges et du parcellaire, diagnostics de territoire.

Environnement

Tél. : 02 43 29 24 45

- eau : gestion et protection de la ressource,
- déchets agricoles : collectes et valorisation,
- énergie : économies d'énergie et énergies renouvelables sur l'exploitation,
- biodiversité : diagnostic et enjeux sur l'exploitation et ses cultures.
- appui sur la directive Nitrates, installations classées, RSD, Sdage...
- études agro-pédologiques, études d'épandage.

Analyses et recherche

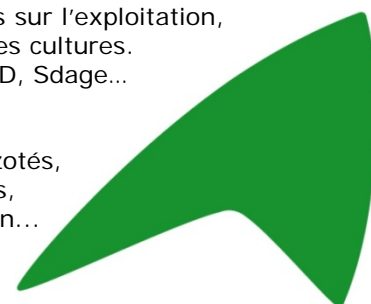
Tél. : 02 43 28 65 86

- laboratoire indépendant : analyses de terre, reliquats azotés, fourrages, aliments, céréales, fruits, déjections animales, eaux (drainage, irrigation), boues de stations d'épuration...

Economie et prospective

Tél. : 02 43 29 24 55

- études (prospectives, filières, groupes), conjonctures et politiques agricoles, analyse des marchés.





Nos références et prestations

- retrouvez, secteur par secteur, nos conseillers référents et prestations sur : www.sarthe.chambagri.fr
- retrouvez, secteur par secteur, nos publications et références techniques sur : www.agri72.fr



Notre priorité : vous satisfaire

15 rue Jean Grémillon
CS 21312
72 013 Le Mans Cedex 2
Tél. : 02 43 29 24 24
Fax : 02 43 29 24 25
accueil@sarthe.chambagri.fr



DES PRESTATIONS
CERTIFIÉES POUR
LA RÉUSSITE DE
VOS PROJETS

- CONSEIL
- FORMATION

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

L'écoute

proche pour mieux vous comprendre

La réactivité

pour que vous gardiez une longueur d'avance

L'efficacité

des prestations pertinentes au bon moment

L'expertise

une large palette de compétences

La clarté des informations

pour une relation en toute confiance

L'éthique

des valeurs pour le respect de vos intérêts



LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION



Agence Local - www.chambagri.fr

- la Chambre d'agriculture de la Sarthe est agréée, par le Ministère en charge de l'agriculture, pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro **IF01762**, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

